

OBJECTIF LUNE

PARCE QUE NOUS AUSSI, ON VEUT LA LUNE!

TRIMESTRIEL N°27

ÉTÉ 2017

Ed. Resp. Roxane Zadvat Théâtre Croquemitaine - Place César Renard 15b - 7730 Bailleul (Estaimpuis) - P912286

Vivre Ensemble, deux mots simples, mais qui, mis bout à bout, peuvent avoir des sens différents...
 Vraisemblablement, le vivre-ensemble de Paul-Olivier Delannois n'est pas celui des *punks à chiens*.
 Vivre ensemble : s'accorder mutuellement le droit d'occuper l'espace commun, ça nous semble un minimum. Mais pour certains, c'est déjà trop.
 A un autre niveau, dans l'univers des impôts, l'univers des services publics, de l'état chargé d'organiser la solidarité, vivre ensemble c'est contribuer à l'impôt. Et à ce niveau-là, certains ne jouent pas le jeu du vivre ensemble : les grandes entreprises et les grands fortunés, qui réunis, privent l'état, nous dans l'état actuel des choses, de 12 milliards de recettes fiscales.
 On n'utilise plus tellement le mot "convivialité". Pour parler de la rencontre des ateliers, qui s'est tenue le 28 mai, c'est ce mot là qui nous vient en premier. Nous y avons vu des groupes qui ne se connaissaient pas et qui se sont découverts, au travers de leurs productions artistiques, en étant tour à tour public et acteur, et plus simplement au travers d'une conversation, d'une tasse de café, d'une tartine faite du pain de l'un et du fromage de l'autre...
 La convivialité, mot bisounours, a un coeur anticapitaliste avec Ivan Illitch. Au delà du sens commun du mot, lié à une ambiance, un état d'esprit partagé, il imagine la notion d'*outil convivial*.

Typiquement, la machine industrielle ou administrative qui transforme le travailleur en pousse-bouton n'est pas conviviale. L'outil convivial reste au service de celui qui s'en sert. Sont libres les travailleurs qui produisent quelque chose directement, avec des outils, de leurs propres forces créatrices, avec leurs savoirs, et l'intelligence de leurs mains.
 La caisse de solidarité qui permet aux chômeurs de passer les périodes difficiles, peut être conviviale.
 Mais que dire du système actuel de chômage? Convivial? Qui convoque, qui contrôle, qui sanctionne, qui exige des preuves de candidatures, tout en admettant qu'il n'y a pas d'emplois pour tous les chômeurs.
 ... Revenons à l'atelier de théâtre-action, plus convivial que l'ONEM ou que les caméras de surveillance...
 Créer ensemble, partager le plaisir de créer. Les forces créatrices des uns et des autres s'y complètent, avec le regard attentif et bienveillant du comédien - animateur, qui entretient la convivialité, organisation l'esthétique de l'ensemble, la place de chacun, la justesse du propos. Voilà pourquoi, malgré les obligations administratives liées à la subsidiation, pas toujours conviviale, nous poursuivons, sourire au bec, et haut les fesses!



Rencontre des ateliers
 Pleine page de photos, merci à Albert Debaisieux pour les clichés!



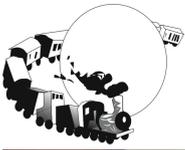
Chronologie d'une bataille juridique
Paul Olivier Delannois peut être fou furieux. Les associations n'ont pas dit leur dernier mot...



8/06 : Tax Justice Day
L'argent qui s'envole dans les paradis fiscaux ne financera ni les transports ni la santé, ni l'éducation, ni la transition écologique, ni la sécurité sociale, ni la recherche, ni la culture...



Mon amie Perrine
 Elle a fait rire le public à chaque représentation !
 « J'avais l'impression que je ne saurais pas. J'avais peur de faire des bêtises »



SUR ORBITE *rencontre des ateliers*



Isabelle et le collectif Théâtre des Savanes se préparent à faire intervenir les spectateurs dans **CYBER HARC'ELLE**.
Objectif : trouver une autre issue à l'histoire qu'ils viennent juste de jouer...



CYBER HARC'ELLE Théâtre des Savanes, Sainte Union de Kain



MADE IN PALESTINE Roxane



LE RING Les Ath'Moureux, FPS et MC Ath
Carole intervient dans la scène d'Amenane



LA TOMBE DE MA MÈRE Waleed



UNISSONS



DES ARMES ET DES MOTS C'EST PAREIL !
CEPPST, FGTB Libramont; Alvéole et Croquemitaine



JE NEZ TOI Clowns du Croquemitaine



DEMANDEZ LA LUNE *Chronologie d'une bataille juridique*

30/01/2017 Le conseil communal de Tournai vote une proposition de la majorité PS-MR visant à modifier le règlement général de police. Il s'agit de permettre les arrestations administratives en cas de récidive, quand une personne boit de l'alcool sur la voie publique, quand elle ne tient pas son chien en laisse, mais aussi quand elle mendie.

7/04/2017 Huit associations, implantées à Tournai, déposent un recours en annulation / suspension devant le Conseil d'Etat contre la modification du règlement général de police de Tournai, avec le soutien de la Ligue des Droits de l'Homme.

3/05/2017 Le Conseil communal de Tournai vote le retrait de l'arrêté. Paul-Olivier Delannois, échevin et bourgmestre faisant fonction, déclare à la rtbf : « *Le service juridique de la ville mais aussi un avocat extérieur estiment que la mesure pourrait être cassée. Dès lors, pour éviter des frais, nous supprimons l'arrêté et nous retravaillerons le texte* ». Un peu contraint et forcé, le collègue PS-MR admet « *qu'il s'avère nécessaire de mener une réflexion juridique afin de donner une autre assise juridique à la problématique posée par l'inefficacité totale du recours aux sanctions financières pour certaines infractions au règlement général de police et, dès lors, à l'impunité qui en résulte en dépit des récidives* »

Une réflexion juridique pour asseoir l'arrestation administrative des mendiants récidivistes? Nous sommes bien loin de la réponse attendue par les associations!

Dans le communiqué de presse du 7 avril, celles-ci invitent le conseil communal à manifester une « *réelle volonté politique de lutter contre les causes de la précarité, associée à un travail de terrain impliquant l'ensemble des acteurs concernés par la lutte contre la pauvreté* ».

Le communiqué rappelait également l'intention déclarée par le Conseil communal de Tournai, au moment du vote le 30 janvier 2017, sous la pression des manifestants réunis devant l'Hôtel de Ville, de « *réunir les acteurs sociaux, institutionnels et associatifs et les représentants de la justice et de la police en vue de la rédaction d'un cahier de recommandations visant à améliorer et à compléter les mesures de prévention en matière de lutte contre la précarité et la mendicité* ».

Le 16 mai, dans une lettre adressée aux membres des conseils d'administration des associations porteuses du recours au conseil d'Etat, le bourgmestre faisant fonction défendait que « *cette mesure se voulait dissuasive vis-à-vis d'un nombre de plus en plus important de personnes qui refusent l'aide proposée.* »

Quant à lui, le conseiller de CPAS Jean-François Letulle (Ecolo) considère que tous les moyens sociaux n'ont pas été mis en œuvre pour venir en aide aux personnes dans la rue. « *L'aide dont ils ont besoin demande du temps, demande une accroche et un travail de patience, et pas les enfermer tout simplement dans un cachot* », estime Corinne Villée, coordinatrice générale du relais social urbain.

NOUVELLE LUNE *Journée de la Justice Fiscale*



A l'occasion de la journée de la Justice Fiscale, avec les Équipes Populaires Hainaut Occidental et Picardie Laïque, nous avons participé à une action dans les rues de Tournai

(retrouvez la vidéo sur notre site internet).

Depuis 2010, le Réseau Justice Fiscale (RJF) organise la journée de la Justice Fiscale. L'objet de cette campagne est d'informer la population sur

les enjeux d'une vraie justice fiscale : « *L'évasion et la fraude fiscales des particuliers et des entreprises les plus riches se font au détriment de la grande majorité de la population. Pourquoi ? Parce que l'argent qui s'envole dans les paradis fiscaux ne peut pas être utilisé pour financer les services à la population, la sécurité sociale, la création d'emplois.* »

Cette année, le RJF a établi une série de parallèles très instructifs, en voici la recette : Tout d'abord, choisir une entreprise implantée en Belgique et connue du grand public, par exemple Electrabel, Ikea, McDonald, Inbev... Puis, mettre en regard l'impôt réellement payé par cette entreprise, et l'impôt au taux de 33,99%, taux légal qui s'applique aux petites entreprises, aux indépendants. La différence constitue un manque à gagner pour l'Etat, qui est chargé de collecter l'impôt.

Ensuite, constituer une liste de missions de l'Etat, et leurs coûts, dans les domaines qui sont, en gros, utiles à tous : l'éducation, la santé, le logement, les transports... Enfin, calculer ce que l'Etat aurait pu financer, au profit de l'ensemble de la société, si l'argent était entré dans ses caisses... Votre caisse!

Les accords fiscaux (excess profit rulings) ont permis, entre 2005 et 2014, à certaines multinationales de diminuer leurs bénéfices imposables. Le coût pour le budget de l'Etat est de 1,15 milliards d'euros, soit le coût de **2880 fonctionnaires A1 pendant dix ans**. Affectés au contrôle fiscal, ils pourraient rapporter à l'Etat 10 fois ce montant.

En 2015, le taux d'imposition pour **Ikea** était de 2,1%, sur un bénéfice réalisé en Belgique de plus de 500 millions d'euros. Si le bénéfice avait été taxé au taux ordinaire de l'impôt des sociétés (33,99%), l'Etat aurait encaissé près de 161 millions de plus, soit la construction de **1239 habitations sociales** !

Toujours en 2015, **Electrabel** a réalisé un bénéfice supérieur à 4 milliards d'euros, taxé au taux d'imposition de 1,9%. Avec une imposition à 33,99%, l'Etat aurait pu construire des crèches. La manque à gagner correspond à **4577 places en crèches**.

En étant taxé à 0.01 % en Belgique, les actionnaires d'**AB-INBEV** ont augmenté leurs dividendes de 314.157.116€ Avec cet argent, on aurait pu recruter **6.283 infirmières** !

Allez, à votre santé!... Les actionnaires savent pourquoi.



AU CLAIR DE LA LUNE *mon amie Perrine*

Perrine a 48 ans. Elle a commencé la formation Lire et Ecrire à Bernissart à 36 ans. Elle a quitté l'enseignement spécial à 18 ans. Elle y a appris à faire à manger, repasser, faire les commissions mais pas à lire et écrire.

A cinq ans, Perrine est allée vivre chez sa grand-mère qui, avec son mari et son fils, tenait trois cafés ouverts de 9h à 18h. Perrine avait peur de l'école : « *J'ai sauté le mur* ».

Elle fait le ménage, les courses, la cuisine chez sa grand-mère « *toujours travailler* »... Maintenant Perrine vit seule dans sa maison, avec son petit chien.

En septembre 2015, elle a commencé l'atelier théâtre qui a abouti à un

spectacle *Tous dans la même galère?* joué une dizaine de fois, à Tournai, Mouscron, Ath, Bruxelles...

Perrine a fait rire les spectateurs à chaque représentation.

« *J'avais l'impression que je ne saurais pas. J'avais peur de faire des bêtises, je me disais que j'arriverais pas à suivre, qu'il faudrait étudier* ».

Ses yeux sourient quand elle parle du théâtre. « *C'est gai de rencontrer d'autres gens, de voyager. Je veux continuer. Ma vie a changé. J'avais si peur; maintenant, je suis franche. Mon coeur est ouvert. Je ne me sens pas enfermée. Je suis heureuse, je rate, je continue.* »



À CHAUD DANS LES RÉACTEURS !

Des armes et des mots, c'est pareil!

Une création collective d'un groupe de travailleurs sans emploi de la FGTB de Libramont, mise en scène par Yvon François (Alvéole Théâtre) et Isabelle Tesse (Théâtre Croquemitaine), avec Pascal Fontaine comédien du spectacle, animateur du processus d'écriture, et formateur au CEPPST (Centre d'Éducation Permanente et de Promotion Sociale des Travailleurs).

Le terme "novlangue", inventé par Georges Orwell dans son célèbre roman "1984", a dépassé la fiction. La novlangue, c'est l'art de déformer, d'enjoliver, d'inverser le sens des mots. Cela a pour effet de nous empêcher de prendre conscience de certaines réalités, comme l'appauvrissement d'une

population au profit des actionnaires. Liberté, capitalisme vert, optimisation des salaires... "La paix, c'est la guerre", écrivait G. Orwell.

Depuis quelques décennies, c'est la langue des patrons de multinationales, des lobbyistes, des publicitaires, des experts, des chefs d'États, des gouvernements de droites et de gauches. Relayé par tous les médias, ce langage entre insidieusement dans les foyers, dans les écoles, dans nos cerveaux.

Si nous perdons les mots ou le sens des mots, nous perdons l'esprit critique sur la réalité qu'on nous donne à voir.

Amoindrir la pensée, semer le flou pour contrôler le peuple.



COPINAGE

Aline Fares Chroniques d'une ex-banquière

« *La finance et les banques, c'est complexe, très complexe - une affaire d'experts. Alors circulez, et laissez ces messieurs faire leur travail.* »

Le 1er avril 2017, nous avons invité Aline Fares à Tournai pour exposer le fonctionnement des banques, en tant que porte-parole de la plateforme Belfius est à nous. Cette ex-banquière de Dexia, et ancienne de l'ONG Finance Watch, connaît de très près le rôle des banques dans la société et leur grande fragilité.

Elle participe depuis mars à une formation de conférencier gesticulant, donnée par le collectif La Volte, en résidence au Théâtre National de Bruxelles.

Sa conférence gesticulée, *Chroniques d'une ex-banquière*, sera présentée le 23 juin au Théâtre National (Bruxelles), et le 30 juin à La Marlagne (Namur), dans le cadre de l'Université d'été du comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM).

Nous ne manquerons pas de la programmer au Théâtre Croquemitaine : rendez vous à l'automne prochain!



069 84 79 85

tcroquemitaine@gmail.com
www.theatrecroquemitaine.com
Place Abbé César Renard 15b
7730 Bailleul (Estaimpuis)

**assemblée générale
samedi 17 juin 16h**

ATELIERS

Contactez-nous pour rejoindre
un atelier à la rentrée.
Théâtre d'intervention, chorale,
& faites vos propositions !

STAGE

**Cirque / Théâtre
du 14 au 18 août**

enfants de 5 à 12 ans

asbl Le Coron

20 rue du Cerisier, Cuesmes

infos : 065 84 19 01

SPECTACLES

**DES ARMES ET DES
MOTS, C'EST PAREIL!**

24/06 et 25/06

Centre Culturel - Athus

30/06 et 1/07

Université d'été du CADTM

La Marlagne - Wépion (Namur)

CLOWNS

Saint Germain

de Calberte (Lozère)

3 au 5/08

Tout Petit Festival Musical

6/08

Fête du Savoir-Faire

**DETTE SYSTEME
avec ACiD^e Marche**

29/09

Verviers MJ Les Récollets

JAWLA PALESTINA 2017

fanfare détournée & 1 café 2,3 chants

**17/09 Ferme d'en Haut
Villeneuve d'Ascq**